La République du Centre, 17 septembre 2013

TRANSPORT ■ Cette affaire de trains trop longs, ne pouvant plus s'arrêter, remonte à 2008

Les quais de gare à Dordives allongés

Une convention a été signée hier matin afin que des travaux soient menés et permettre à vingt trains de s'arrêter chaque jour début 2015 contre huit aujourd'hui.

Alexis Morin
alexis.morin@centrefrance.com

On a trouvé le chemin de fainé. François Bonneau, le président de la région Centre (PS), avait le sens de la formule au moment de signer la convention de financement permettant d'allonger les deux quais de la gare de Dordives et de permettre (enfin) que les trains s'y arrêtent. Début 2015, après les travaux évalués à 1,5 million d'euros, vingt trains pourront s'arrêter quotidiennement en gare de Dordives, contre huit actuellement.

« L'argent public est rare »

Il restera à se pencher sur le cas de la gare de Ferrières-Fontenay qui présente la même anomalie. Les deux opérations ne sont pas réalisées en même temps pour des raisons financières. « L'argent public est rare », a indiqué François Bonneau. Les différents partenaires (Etat, région Centre, conseil général, ville de Dordives, Communauté de communes des Quatre Vallées, RFF et SNCF) étaient réunis hier matin à la salle des fêtes de Dordives pour coucher sur le papier cette convention. Avant la signature, plans à l'appui, les élus et les agents de RFF et la SNCF s'étaient rendus le long de la voie ferrée afin de mesurer le travail à accomplir. La voie 1 (sens Paris-Montargis) sera allongée de 82 mètres, la voie 2 de 96 mètres. Avec ces modifications, les trains transiliens de 12 voitures (300 mètres de long environ) pourront s'arrêter. Aujourd'hui, seuls les trains de 6 voitures font des haltes à Dordives.

« En 2008, nous avons eu des réunions désespérantes. C'était du Raymond Devos. Des histoires (à n'en plus finir) de quais trop courts et de trains trop longs », rappelait Frédéric Néraud, conseiller général du canton de Ferrières-en-Gâtinais et maire de Dordives en 2008. Il avait mobilisé ses collègues élus pour remédier à ce dossier « mal parti » au sujet d'une ligne qui semblait apartide. Tout en attirant l'attention de Jean-Pierre Door, député (UMP), et Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS). « On revient de loin », a poursuivi Frédéric Néraud. « Nous sommes heureux. Mais il ne faut pas oublier la gare de Ferrières-Fontenay qui est tout aussi indispensable. »

Les travaux seront réalisés durant le second semestre 2014. Compte tenu du trafic, le chantier se déroulera de nuit, sur des tranches de trois heures.

Alors que les parkings des gares de Montargis et de Souppes sont saturés, celui de Dordives devrait être pris d'assaut par les usagers. Une hausse de la fréquentation qui ne fait pas peur à Alain Douchet, le maire de Dordives, qui a prévu cette affluence. Il y a de la place.

PERTINENCE. Pierre-Étienne Bisch, le préfet de la région centre (à droite), c'est félicité de l'étude diligentée par RFF qui a attesté de la pertinence socio-économique du maintien des gares de Dordives et Ferrières-Fontenay.

Vigilance maintenue pour le prix du billet

Joris Lienard, le président de l'association « Train-train quotidien », a assisté à la signature de la convention. Cet habitant de Dordives prend le train à Nemours pour aller travailler sur Paris. Une situation aux allures de gâchis. Il était soulagé de cette refonte de la gare de Dordives, tout en restant vigilant pour le prix du billet.

Le président de la région Centre a souhaité pour d'autres dossiers à venir que les responsabilités soient clarifiées entre RFF et la SNCF ■

INFO PLUS

Financement. Le plan de financement de ce rallongement de quais à Dordives est réparti de la manière suivante : 750.000 € à la charge de la région, 300.000 € de RFF, 140.000 € du département, 75.000 € de la ville de Dordives, 75.000 € de la CCAV (ou Communauté de communes des Quatre Vallées) et 160.000 € de la SNCF pour les aménagements de la sécurité et la signalétique.

Phoca PDF